

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 103 896,39 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/09/2026
Actif géré : 30,11 (millions EUR)
Code ISIN : C : FR001400CA00
 Part C/D : FR001400C9X4
Indice de référence :
 100% ICE EURO CORPORATE GREEN BOND INDEX
Eligibilité : Compte-titres, Assurance-vie

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence, l'ICE Euro Corporate Green Bond Index, en investissant principalement dans des obligations vertes ayant un impact positif sur l'environnement. Le fonds peut également investir dans tous types d'obligations qui répondent aux principes de l'investissement durable.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



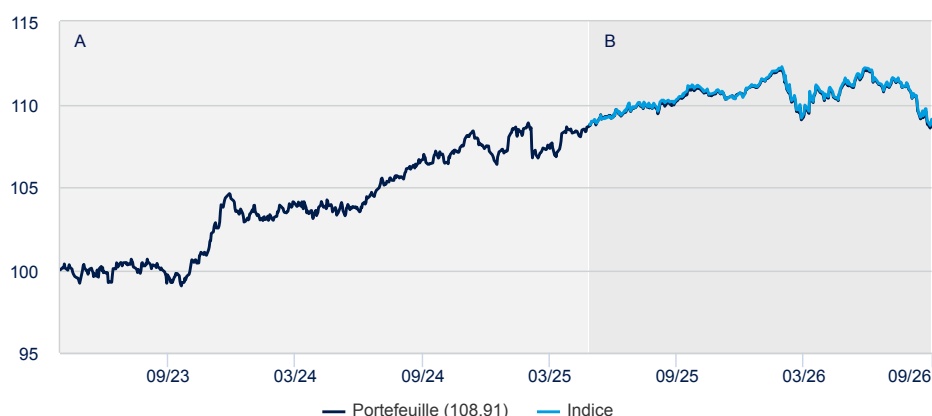
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : L'OPCVM était géré sans indice de référence.

B : A compter du 27/05/2025, le fonds a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2025	31/08/2026	30/06/2026	30/09/2025	29/09/2023	-	28/04/2023
Portefeuille	-1,59%	-1,66%	-2,78%	-1,19%	2,98%	-	2,52%
Indice	-1,38%	-1,52%	-2,75%	-1,10%	-	-	-
Ecart	-0,20%	-0,14%	-0,04%	-0,08%	-	-	-

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	2,98%	3,02%	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux ¹	3,97	4,25
Notation moyenne	BBB+	BBB+
Taux de rendement	4,43%	4,40%
SPS	4,53	4,51
Spread moyen ²	108	98
Nombre de lignes	93	935
Duration	4,16	4,45

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,83%	3,01%	-
Volatilité de l'indice	2,87%	-	-
Tracking Error ex-post	0,23%	-	-
Ratio d'information	-0,27	-	-
Ratio de sharpe	-1,15	0,03	-
Beta	0,98	-	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



Jean Larroque-Laborde
Gérant de portefeuille



Diana Rager
Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de septembre 2026 a été marqué par le retour des grandes banques centrales au resserrement monétaire : en l'espace d'une semaine, la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes les trois relevé leurs taux directeurs de 25 bps, ce qui constitue une première pour ces trois banques centrales au cours d'un même mois. Ce mouvement est intervenu dans un contexte de prix élevés de l'énergie. En effet, le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis s'est de nouveau intensifié en début de mois, avec des attaques de part et d'autre contre des navires à proximité du détroit d'Ormuz. Le baril de Brent a ainsi repassé la barre des 100 \$ le 9 septembre, pour la première fois depuis juillet, avant de refluer légèrement pour finir le mois en hausse de 16% à 104 \$. Notons que les deux camps semblent avoir initié des discussions au sujet d'un éventuel accord.

Les indices d'inflation publiés en septembre, portant sur le mois d'août, ont confirmé la divergence entre les deux côtés de l'Atlantique. En zone euro, l'inflation totale a nettement accéléré, à 3,2% contre 2,9% en juillet, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, tirée par une nouvelle accélération de la composante énergie (+14,3% sur un an). L'inflation sous-jacente a en revanche légèrement ralenti, à 2,4%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est restée stable à 3,4% sur un an, alors que l'inflation sous-jacente a reculé à 2,4%, son plus bas niveau depuis mars 2021. Enfin, l'inflation sous-jacente « core PCE » d'août est ressortie à 3%, nettement en dessous des attentes, en partie grâce à des révisions méthodologiques.

Les indicateurs d'activité ont une nouvelle fois témoigné de la résilience des économies développées face aux prix élevés de l'énergie. Aux Etats-Unis, le rapport sur l'emploi d'août a nettement surpris à la hausse, avec 162 000 créations d'emplois non-agricoles contre 53 000 attendues et des révisions haussières pour les mois précédents, le taux de chômage restant stable à 4,1%. La croissance du PIB au T2 a par ailleurs été fortement revue à la hausse, à 2,2% en variation trimestrielle annualisée contre 1,5% précédemment. De même, la vigueur des enquêtes PMI de septembre (58,4 pour les Etats-Unis) a marqué les esprits et a été interprétée comme le signe que la croissance américaine était plus forte que prévu. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le quatrième mois consécutif, à 53,1 en septembre, son plus haut niveau depuis avril 2023, avec notamment le retour de la France en zone d'expansion pour la première fois depuis dix mois.

La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 bps le 10 septembre pour la deuxième fois en trois mois, le taux de dépôt étant porté à 2,50%. Le Conseil des gouverneurs a justifié sa décision par le fait que l'inflation devrait rester durablement supérieure à la cible des 2%. Le 16 septembre, la Fed a relevé à l'unanimité la fourchette cible des fed funds de 25 bps, à 3,75/4%, soit sa première hausse de taux depuis 2023. Kevin Warsh a présenté cette décision comme le « retrait d'une dose d'accommodation » plutôt que comme un durcissement, tout en insistant une nouvelle fois sur le fait qu'il ne comptait pas donner d'indications sur la suite. Les « dots », c'est-à-dire les projections de taux directeurs des membres du FOMC, indiquent une autre hausse de taux d'ici la fin de l'année. Enfin, la BoJ a relevé son principal taux directeur de 25 bps, à 1,25%, soit son plus haut niveau depuis 1995.

En conséquence, les rendements obligataires ont fortement augmenté sur le mois, sous l'effet combiné de la hausse du pétrole et du resserrement monétaire. Le taux 10 ans américain a gagné environ 50 bps sur le mois, pour finir autour de 5,28%, soit son plus haut niveau depuis 2007, alors que le taux 30 ans a dépassé 5,60%, un plus haut depuis 2002. Le taux 10 ans allemand a progressé d'environ 25 bps, à 3,55%, après avoir atteint son plus haut niveau depuis 2009. Sur la partie court terme, le taux 2 ans allemand s'est tendu de 27 pb (3,21% à fin septembre). Au 30 septembre, les marchés intégraient presque quatre hausses de taux de la BCE à l'horizon 1 an (+0,91%).

Sur le marché du crédit, le mois de septembre a confirmé son statut de mois complexe, dans un contexte de forte volatilité de marché, de remontée des taux en zone euro, de tensions sur l'énergie et d'affaiblissement de l'euro, marqué par un net élargissement du spread OAT-Bund à 129 pb. Sur l'Euro IG, les spreads se sont écartés de 12 pb sur le mois, à 89 pb. La dispersion est restée modérée, avec une meilleure tenue des signatures AA, tandis que les BBB ont sous-performé. Par maturité, le segment 3-5 ans a été le plus pénalisé, alors que le 10 ans et plus a mieux résisté en spread. En Euro HY, la correction a été nettement plus marquée : les spreads se sont écartés de 41 pb, à 300 pb. Au niveau sectoriel, en IG, Insurance Senior, Media/Cable, Technology, Consumer Goods, Food & Beverage ainsi que Metals & Mining ont mieux résisté, tandis que l'Automobile et l'Immobilier ont nettement sous-performé. En HY, l'Immobilier et les Matériaux de construction ont pesé sur la performance, alors que Healthcare et Media/Cable ont relativement mieux tenu.

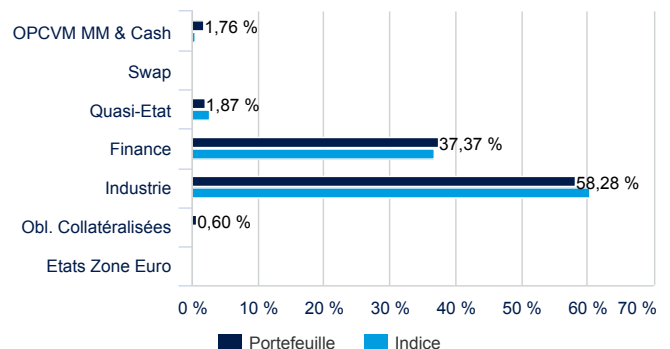
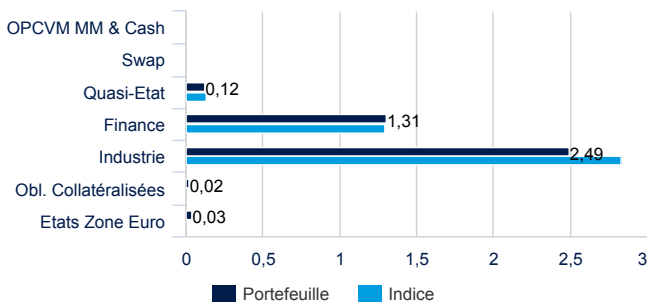
L'activité sur le marché primaire est restée très dynamique et a continué d'être absorbée sans difficulté. Dès septembre, Les volumes d'émissions ont franchi le seuil des 700 Mds€ cumulés depuis le début de l'année, illustrant la résilience persistante de l'appétit des investisseurs.

En septembre, le fonds affiche une performance négative, pénalisée par la remontée des taux souverains et des spreads de crédit. Dans le contexte actuel, nous avons abaissé davantage la sensibilité aux taux du portefeuille (à 3,97 à fin septembre vs 4,25 pour son indice de référence). La poche BB représente 3,1% du fonds. La note globale ESG du fonds reste « C ».

Répartition par secteur (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)

En pourcentage d'actif (Source : Amundi)

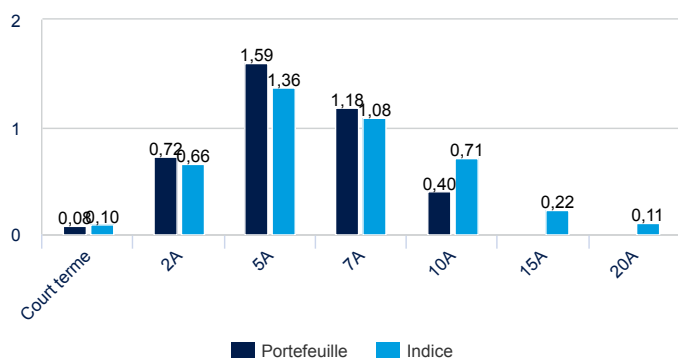


Dérivés inclus

Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

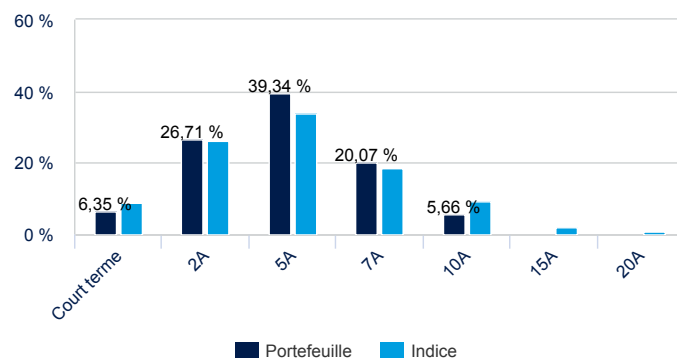
Répartition par maturité (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



Dérivés inclus

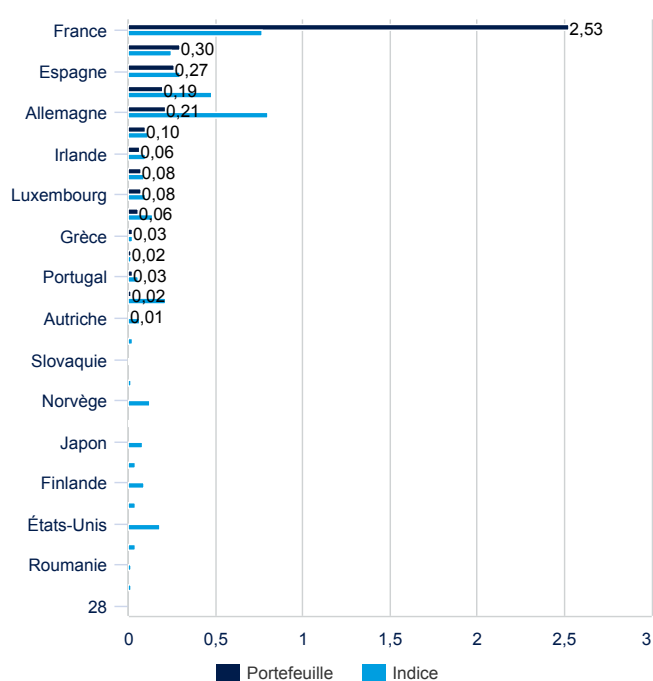
En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



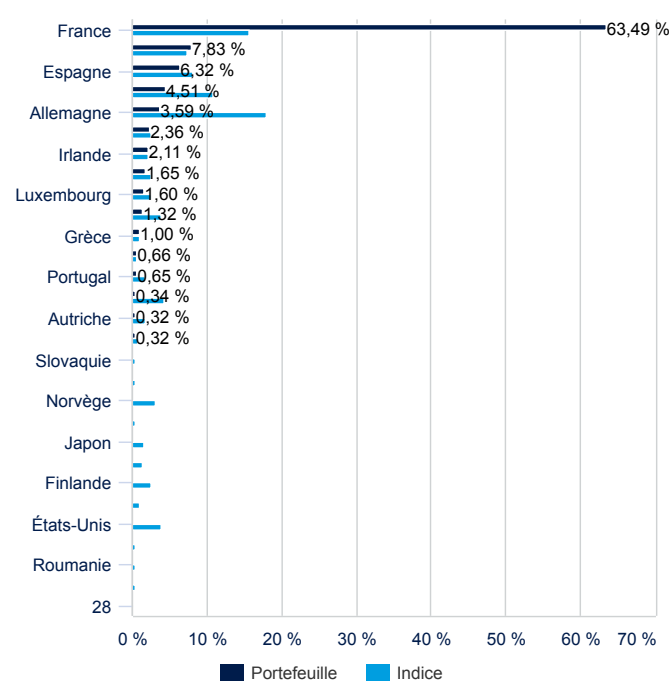
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par pays (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)

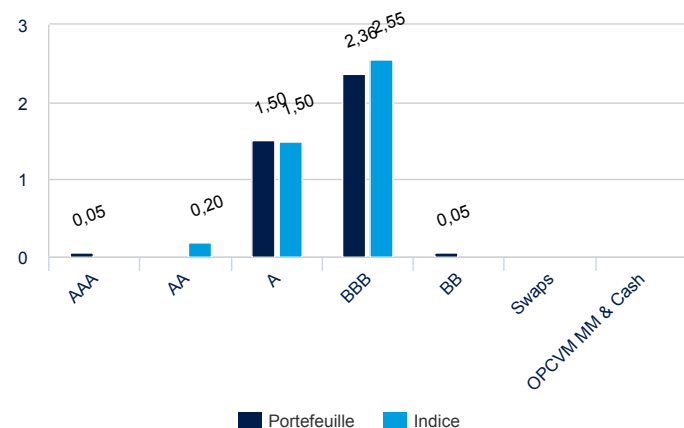


En pourcentage d'actif (Source : Amundi)

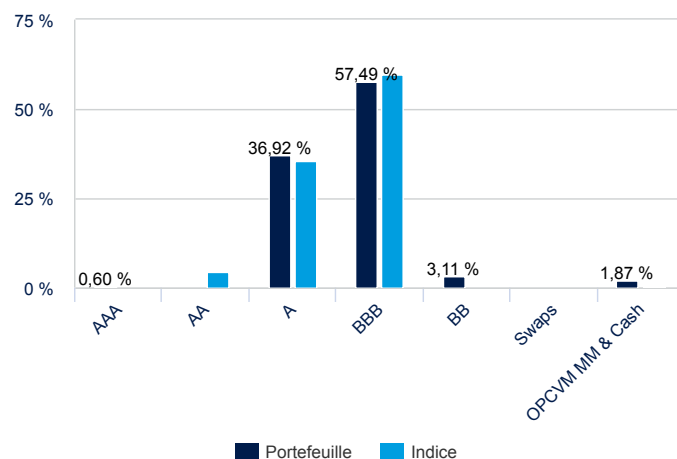


Répartition par notation (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



Dérivés inclus

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
ENGIE SA	Services Publics	3,32%	0,18	0,25%	0,23%
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	-	2,95%	0,12	0,10%	0,02%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Biens d'équipement	2,93%	0,14	0,12%	0,01%
BNP PARIBAS SA	-	2,68%	0,09	0,11%	0,04%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Services Publics	2,66%	0,19	0,22%	0,16%
RCI BANQUE SA	Automobile	2,64%	0,06	0,08%	0,02%
GEICINA SA	Immobilier	2,47%	0,07	0,08%	0,04%
CREDIT AGRICOLE SA	-	2,32%	0,11	0,12%	0,06%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	-	2,24%	0,12	0,16%	0,03%
LEGRAND SA	Biens d'équipement	2,07%	0,08	0,06%	-
TERNA - RETE ELETTRIC NAZIONAL	Services Publics	1,99%	0,07	0,09%	0,04%
ACCOR SA	Consommation	1,97%	0,03	0,04%	-
AYVENS SA	Automobile	1,95%	0,06	0,05%	0,01%
GROUPAMA SA	Assurance Sub	1,89%	0,03	0,03%	0,00%
CNP ASSURANCES SA	Assurance Sub	1,81%	0,06	0,09%	0,01%

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	09/02/2023
Date de création de la classe	09/02/2023
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR001400CA00 (Part C/D) FR001400C9X4
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,22%
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	27/05/2025 : 100.00% ICE EURO CORPORATE GREEN BOND INDEX 07/02/2023 : Aucun

Avertissement

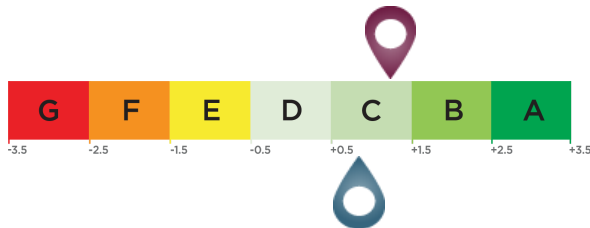
Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG: 5% BLOOMBERG 80% EURO AGG FRANCE/ 20% EURO AGG EX FRANCE + 5% ICE BOFA BB-B EURO HIGHYIELD INDEX – 80% FRANCE 20% EX FRANCE + 90% ICE GLOBAL CORPORATE GREEN SOCIAL & SUSTAINABLE BOND INDEX –80% FRANCE 20% EX FRANCE



Score du portefeuille d'investissement: 1,22

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,82

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,00%	97,78%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	98,13%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainability sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique Green Bonds

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs). Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES. Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »*

* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



Reporting Impact

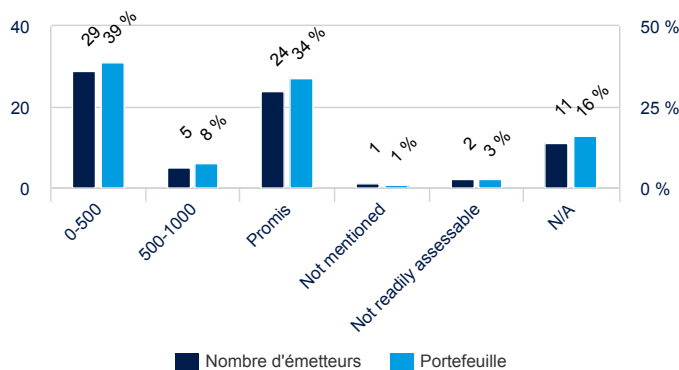
Tonnes de CO₂ évitées

Emissions évitées par million € investi par an

Calcul effectué sur les titres green bond du portefeuille, basé sur les données disponibles

Portefeuille

86,06

Répartition par tonnes de CO₂ évitées par obligation

exprimées en tCO₂e par million (dans la devise du portefeuille)

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Obligations Vertes

Obligations Sociales

Obligations Durables

Obligations liées au Développement Durable

Portefeuille

78,25%

Nombre

70

2

1

7

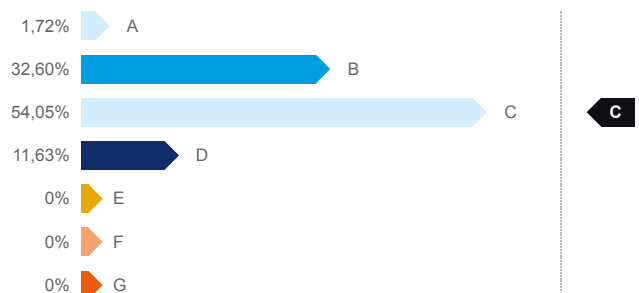
Poids Obligations vertes

Obligations Vertes

Portefeuille

78,25%

Répartition par notes ESG du portefeuille



Répartition par projet ICMA

	Portefeuille
Projets verts - Total	97,88%
Énergie renouvelable	34,92%
Efficacité énergétique	7,66%
Contrôle de la pollution	0,98%
Gestion durable des sols	1,35%
Conservation de la biodiversité	0,07%
Transports durables	12,83%
Gestion de l'eau	1,07%
Adaptation au changement climatique	0,22%
Économie circulaire	0,12%
Bâtiment vert	37,60%
Autres	1,04%
Non communiqué	0,04%
Projets sociaux - Total	2,12%
Infrastructure	0,00%
Services	0,79%
Logement	0,11%
Emploi	1,18%
Nourriture	0,00%
Empowerment	0,03%
Autres	0,00%
Non communiqué	0,00%